



*Ministère  
de la Communauté  
française*

Avis du CSEM n°6 en date du 1<sup>er</sup> février 2012

## Avis d'initiative du Conseil Supérieur de l'Education aux Médias au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Sécurité d'Internet et école numérique de demain »

Au moment où le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de poursuivre son effort d'équipement des écoles dans le cadre de « l'école numérique de demain », Le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias souhaite que le nouveau plan TIC au service de l'éducation prenne en considération les points suivants à propos de la sécurité des enfants et des adolescents.

- La sécurité des enfants et des adolescents sur Internet doit faire partie d'une large démarche éducative qui vise leur responsabilisation et leur autonomie. L'enjeu est d'intégrer des compétences techniques, sociales et informationnelles car, dans ce domaine éducatif comme dans d'autres, une démarche uniquement sécuritaire n'est pas suffisante.
- Si le monde éducatif peut occasionnellement s'ouvrir à d'autres partenaires dans le domaine de l'éducation aux médias et de la sécurité sur Internet, il est interpellant de constater que dans le cadre des activités de Child Focus, des sociétés privées aient collaboré massivement à des formations et animations dans certaines écoles. D'autant plus que ces sociétés commerciales sont des acteurs dominants du marché dans les domaines des télécommunications et de l'informatique.

Pour le Conseil,  
Tanguy ROOSEN,  
Président du CSEM.